

Rapport d'activités 2023



SOMMAIRE

Sommaire.....	2
Le Syndicat Mixte des communautés de l’Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais	3
Le territoire du Syndicat Mixte du SCoT ABC.....	3
L’équipe technique du SMCABC	3
Le fonctionnement du SMCABC	4
Le Conseil syndical, assemblée délibérante	4
Le Bureau, l’exécutif	5
Le bilan budgétaire	5
Les dépenses de fonctionnement	5
Les recettes de fonctionnement.....	5
Les recettes d’investissement	5
Le SCoT ABC	6
Le suivi des documents d’urbanisme et de programmation	6
Les avis du Syndicat Mixte en 2023.....	7
Les procédures de modification du SRADDET	7
La sensibilisation et la formation	7
La veille législative et réglementaire	7
La note de prospective du SCoT ABC 2024-2027	7
Le programme de travail du SCoT ABC.....	8
La commande d’une étude de l’appareil commercial du SCoT ABC à la CCI Touraine.....	8
L’enquête sur les formes de commerces présentes dans les communes auprès des Mairies	8
La commission « Suivi étude DAACL »	8
Les rencontres avec les réseaux d’échanges entre SCoT	9

LE SYNDICAT MIXTE DES COMMUNAUTÉS DE L'AMBOISIE, DU BLÉROIS ET DU CASTELRENAUDAIS

Le territoire du Syndicat Mixte du SCoT ABC

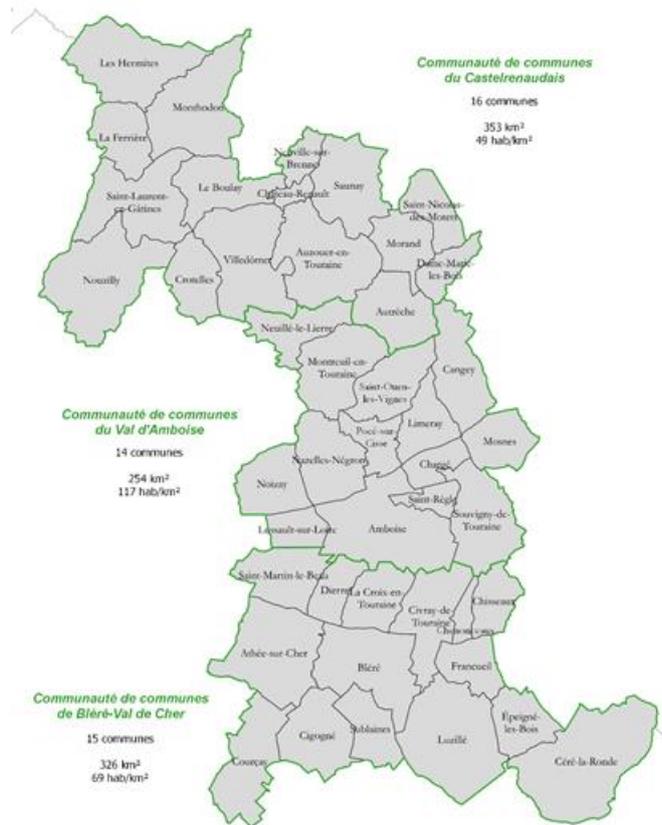
45 communes et 3 EPCI :

- CC du Val d'Amboise
- CC Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher
- CC du Castelrenaudais

65 844 habitants (INSEE, 2020)

L'équipe technique du SMCABC

Elle est en charge de la mise en œuvre du SCoT et de la gestion du Syndicat. La convention de mise à disposition des services entre la CCVA et le SMCABC inclut les services Ressources humaines, Urbanisme-Planification, Finances et Informatique mis à disposition du Syndicat. Le SMCABC a prolongé l'agent recruté en volontariat territorial en administration (VTA) en 2023, représentant 1 ETP consacré aux missions du SMCABC.



AGENT/SERVICE	ETP	MISSIONS
Mathieu VEILLOT (depuis septembre 2022) Chargé de mission urbanisme – aménagement commercial, artisanal et logistique	1	Suivi technique et administratif du Syndicat, gestion de la mise en œuvre du SCoT ABC et des missions associées.
Service finances	0,075	Elaboration/suivi du budget, exécution de la comptabilité
Ressources humaines	0,0025	Paiement des indemnités et cotisations des élus et agent, appui au recrutement

Le fonctionnement du SMCABC

Le Conseil syndical, assemblée délibérante

Il est composé de 42 délégués titulaires et 42 délégués suppléants représentant les trois communautés de communes membres du Syndicat.

En 2023, le Conseil syndical a été convoqué à 8 reprises, mais n'a pu délibérer valablement qu'au cours de 6 séances avec le quorum, lors desquelles 17 délibérations ont été approuvées :

Date de réunion	Délibérations
25 janvier 2023	Absence de quorum
31 janvier 2023	<ul style="list-style-type: none"> Délibération relative à l'élection d'un membre du Bureau représentant la CC Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher Délibération relative au vote du Budget primitif 2023
20 mars 2023	Absence de quorum
24 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> Retrait de la délibération n°2023.01/02 du vote du Budget primitif 2023 Délibération relative au Rapport d'orientation budgétaire 2023
4 avril 2023	<ul style="list-style-type: none"> Délibération relative au Compte de gestion 2022 Délibération relative au vote du Compte Administratif 2022 Délibération relative à l'affectation des résultats de l'exercice budgétaire de l'année 2022 Délibération relative au vote du Budget primitif 2023 Présentation du rapport d'activités 2022
3 juillet 2023	<ul style="list-style-type: none"> Délibération relative à la décision modificative n°1 du Budget 2023 Délibération relative à la prolongation du contrat VTA (volontariat territorial en administration) Délibération relative à la prolongation de la convention de mise à disposition des services communautaire de la CC du Val d'Amboise Délibération relative à la modification des délégués au Syndicat Mixte
24 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Délibération relative à la modification des délégués au Syndicat Mixte Délibération relative à la consultation du PLH de la CC du Val d'Amboise
11 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> Délibération relative à la modification des délégués au Syndicat Mixte Délibération relative à l'adoption de la nomenclature M57 Délibération relative à l'adoption du Règlement budgétaire et financier

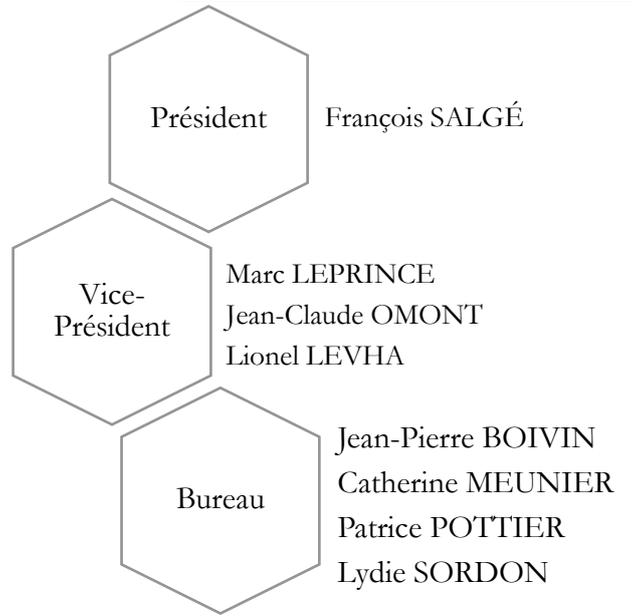
Le Bureau, l'exécutif

Il est composé du Président du SMCABC, de trois vice-présidents et de 5 membres élus.

En 2023, 5 Bureaux ont été organisés :

- 16 janvier
- 20 mars,
- 12 juin,
- 2 octobre,
- 27 novembre.

Un siège d'un représentant de la CC du Val d'Amboise a été vacant, après la désignation de Blandine BENOIST, représentant de la Communautés de Communes du Val d'Amboise, en tant que déléguée suppléante. Le Conseil syndical du 11 décembre 2023 n'a pas pu procéder à l'élection d'un membre du Bureau car le Conseil syndical n'était pas complet.



Le bilan budgétaire

Les dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	29 830 €	}	120 826 € de dépenses de fonctionnement
Dont remboursements frais CCVA	26 178 €		
Charges de personnel et frais assimilés	40 349 €		
Autres charges de gestion courante	31 384 €		
(Indemnités et cotisations retraites)			
Opérations d'ordre de transferts	19 264 €		

Les recettes de fonctionnement

Participation des EPCI :	107 360 €	}	124 408 € de recettes de fonctionnement
- CC du Val d'Amboise	46 778 €		
- CC Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher	30 323 €		
- CC du Castelrenaudais	30 260 €		
Résultats reportés de 2021	17 047 €		

<u>Les dépenses d'investissement</u>	943 €	}	943 € de dépenses d'investissement
--------------------------------------	--------------	---	---

Les recettes d'investissement

Amortissements	19 264 €	}	157 677 € de recettes d'investissement
Résultats reportés de 2021	138 413 €		

LE SCoT ABC

Le SCoT ABC est exécutoire depuis le 9 juillet 2018. Les communes disposaient de 3 ans pour se mettre en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale.

Les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunal (PLUi) des trois Communautés de communes ont été approuvés en 2020 et 2021.

Le suivi des documents d'urbanisme et de programmation

Le Syndicat Mixte a pour mission fondamentale le suivi, en tant que Personne Publique Associée (PPA) de l'ensemble des procédures réglementaires soumises au devoir de compatibilité avec le SCoT (PLU, PLH, autorisations commerciales, permis de construction ou permis d'aménager de plus de 5 000 m² de surface de plancher).

Le Syndicat Mixte est également sollicité pour avis, en tant que PPA, pour des procédures d'élaboration/modification/révision des SCoT limitrophes ou des documents d'urbanisme pour les communes limitrophes au SCoT ABC et qui ne sont pas couvertes par un SCoT.

- **Échelon supra territorial**

Région Centre-Val de Loire	Procédure de modification du SRADDET approuvé le 4 décembre 2023 Motif : Prévention et valorisation des déchets (<i>Cf. Conseil syndical du 4 avril 2023</i>)
	Procédure de modification du SRADDET en cours Motif : Intégration des nouvelles obligations légales en matière de réduction de l'artificialisation des sols (<i>cf. Conseil syndical du 11 décembre 2023</i>)
SDAGE Loire-Bretagne	Adoption du SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 Réception des documents stratégiques composant le SDAGE le 15 mars 2023

- **Territoire du SCoT ABC**

CC du Val d'Amboise	Élaboration du Programme Local de l'Habitat → Arrêt du projet du 3 ^{ème} Programme local de l'habitat 3 le 1 ^{er} juin 2023 Étude de compatibilité du PLH avec le SCoT ABC en vigueur (<i>Cf. Conseil Syndical du 24 octobre 2023</i>)
	Plan de mobilité durable et alternative → Diagnostic et élaboration du plan d'actions (<i>Cf. Conseil Syndical du 4 avril 2023</i>)

- **Territoires limitrophes au SCoT ABC**

SCoT de l'Agglomération Tourangelle	Procédure de révision du SCoT de l'agglomération tourangelle → Engagement de la modernisation du SCoT le 22 décembre 2022 Organisation d'ateliers thématiques précédents l'élaboration du Projet d'aménagement stratégique : Urbanisme favorable à la santé, habitat et économie
SCoT du Blaisois	Procédure de révision du SCoT du Blaisois → Mise en révision prescrite le 28 juin 2022 Séminaire de lancement de la révision du SCoT le 3 juin 2023 (<i>Cf. Conseil Syndical du 3 juillet 2023</i>)

Les avis du Syndicat Mixte en 2023

Les procédures de modification du SRADDET

- **Région Centre-Val de Loire** : *Aucune remarque particulière*

La procédure d'élaboration de Programme local de l'habitat (PLH)

- **CC du Val d'Amboise** : *Avis favorable avec une réserve sans conséquence sur les objectifs du PLH en termes de production de logements neufs et de création dans le parc existant, qui sont inférieurs à ceux inscrits dans le SCoT.*

La sensibilisation et la formation

Suite au renouvellement du Conseil Syndical en septembre 2020, le Président a souhaité que des fiches d'information soient rédigées afin de présenter aux élus différentes thématiques ayant trait au SCoT ABC. Ces fiches sont ensuite présentées en Conseil Syndical, permettant ainsi aux élus d'échanger entre eux sur un sujet donné.

En 2023, une fiche d'information a été présentée en séance du Conseil syndical du 31 janvier :

- Fiche numéro 4 : **Zoom sur le PADD du SCoT ABC – Projet d'aménagement et de développement durable**

La veille législative et réglementaire

Un ensemble de dispositions législatives et réglementaires impactant les documents de planification urbaine, dont les SCoT, ont été promulguées en 2023, et ont fait l'objet de notes synthétiques à l'attention des délégués du Syndicat Mixte :

- L'examen de la proposition de loi sénatoriale en février 2023 (*Cf. Conseil syndical du 3 juillet 2023*)
- La promulgation de la loi du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux (*Cf. Conseil syndical du 24 octobre 2023*)

La note de prospective du SCoT ABC 2024-2027

À la demande des Présidents des communautés de communes, questionnant les projets stratégiques du Syndicat Mixte, le Président a communiqué le 14 février 2023 une note de prospective visant à présenter les projets suivants du Syndicat Mixte à l'horizon 2027 (*Cf. Conseil syndical du 24 octobre 2023*) :

- L'évolution du contexte réglementaire ayant un impact sur les SCoT : La loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dit loi ELAN de 2018, l'ordonnance de modernisation des SCoT de 2020, la loi Climat et résilience de 2021 ou encore la loi visant à faciliter la mise en œuvre du ZAN de 2023 ;
- Les travaux de modification du SRADDET de la Région Centre-Val de Loire ayant une incidence en cascade sur les SCoT, et sur les PLU/PLUi.

Au vu de ces éléments, il est envisagé **la mise en révision du SCoT ABC** selon le rétroplanning suivant :

- Au plus tard février 2027 : **Approbation du SCoT révisé**
- Au plus tard juin 2026 : **Arrêt en Conseil syndical du projet de SCoT révisé**
- Au plus tard juin 2025 : **Débat en Conseil syndical sur le PAS du projet de SCoT révisé**
- Au plus tard à l'automne 2024 : **Lancement de la procédure de révision**
- Au plus tard juin 2024 : **Délibération en Conseil syndical prescrivant la révision du SCoT ABC, en prenant en compte l'analyse obligatoire du SCoT ABC à 6 ans**

LE PROGRAMME DE TRAVAIL DU SCoT ABC

La commande d'une étude de l'appareil commercial du SCoT ABC à la CCI Touraine

Dans la continuité de la démarche lancée par le Syndicat Mixte en 2022 concernant les travaux préalables à l'élaboration du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL), le Syndicat Mixte a sollicité les services de la Chambre consulaire de commerce et d'industrie d'Indre-et-Loire (CCI Touraine), afin de réaliser une étude sur l'appareil commercial du territoire du SCoT. Après plusieurs rencontres, visant à définir précisément les besoins et le cahier des charges de l'étude, un devis d'un montant de 10 920 € TTC a été validé le 12 décembre 2023. Les membres de la commission « Étude suivi DAACL » ont souhaité étendre les travaux à la thématique du tourisme. L'étude, dont la restitution est attendue au printemps 2024, portera sur :

- **L'équipement commercial** : le nombre de commerces par territoire et par secteur de vente, le maillage et les pôles commerciaux, la densité commerciale, les autres formes de vente et l'analyse des besoins couverts par commune et par temps de trajet.
- **L'évolution du commerce** : l'évolution du nombre de commerces territoire et par secteur de vente, l'évolution de la densité commerciale, le taux de renouvellement commercial et le taux de renouvellement à venir.
- **Les indicateurs relatifs au tourisme** : la part de résidences secondaires, les capacités d'accueil, le taux de fonction touristique, le nombre de nuitées marchandes, l'indicateur de convivialité et la carte d'influence touristique.
- **Prestation optionnelle retenue** : La cartographie des commerces, locaux vacants et autres services des 3 pôles principaux.

La connaissance exhaustive de l'aménagement commercial du territoire du SCoT est indispensable pour définir les orientations du futur DAACL.

L'enquête sur les formes de commerces présentes dans les communes auprès des Mairies

Dans le cadre des travaux préalable à l'élaboration du DAACL, et parallèlement à l'étude qui sera réalisée par la CCI Touraine en 2024, le Syndicat Mixte a adressé aux 45 communes du territoire un questionnaire visant à recenser les différentes formes de commerce suivantes :

- Les marchés
- Les marchands ambulants
- La vente directe par les producteurs
- Les tournées de commerçants
- Les points relais
- Les casiers
- La vente par automate
- Les locaux commerciaux occupés et vacants
- Toutes autres formes ou projet de commerce

Les données recueillies auprès des communes sont transmises à la CCI Touraine, et seront intégrées à l'étude de l'appareil commercial du SCoT ABC.

La commission « Suivi étude DAACL »

Créée par délibération en Conseil syndical du 2 décembre 2022, la commission « Suivi étude DAACL » a vocation à suivre l'état d'avancement des travaux préalables au DAACL. Elle s'est réunie à 5 reprises en 2023 :

- **mardi 21 février** : État des lieux de la question du commerce et de l'artisanat dans le SCoT ABC en vigueur
- **vendredi 21 avril** : Recueil et traitement de données en interne sur le commerce
- **vendredi 23 juin** : Présentation des données relatives aux moyennes et grandes surfaces
- **vendredi 22 septembre** : Restitution des résultats de l'enquête auprès des communes
- **lundi 27 novembre** (commission valant Bureau syndical) : Validation du devis de l'étude commandée à la CCI Touraine portant sur l'étude de l'appareil commercial

Les rencontres avec les réseaux d'échanges entre SCoT

Le Syndicat Mixte fait partie de réseaux à l'échelle départementale et régionale permettant aux structures porteuses de SCoT de se réunir, d'échanger sur des sujets d'actualité et de partager leurs retours d'expériences. L'interSCoT 37 a continué à se réunir en 2023 pour faire le point sur les évolutions législatives et réglementaires en lien avec le ZAN, partager l'avancement de la modification du SRADDET et des SCoT du département. À l'occasion de l'interSCoT 37, les services et agences de l'État sont également associés afin de présenter et communiquer aux collectivités les attendus des nouveaux dispositifs, paradigmes et évolutions réglementaires (par exemple la création des observatoires locaux des zones d'activités économiques et du foncier et de l'habitat ou encore la prise en compte des sols vivants). En tant que personnes publiques associées, le Syndicat Mixte est invité aux différentes réunions relatives au suivi de l'évolution des différents documents de planification avec lesquels il entretient des liens de prise en compte et de compatibilité (SDAGE, SRADDET, PLH) ou encore avec les documents dont le périmètre couvert est limitrophe de celui du SCoT ABC (les SCoT du SMAT et du SIAB).

- **Agence de l'eau Loire-Bretagne**
 - vendredi 24 novembre : Atelier territorial « Loire » de la démarche prospective du SDAGE à horizon 2050
- **CEREMA**
 - mardi 13 juin : Journée « Sobriété foncière »
- **Communautés de communes en tant que personnes publiques associées**
 - mercredi 18 janvier : Atelier thématique dans le cadre du PLH de la CC du Val d'Amboise
 - jeudi 2 février : Comité de pilotage du Plan de mobilité de la CC du Val d'Amboise
 - mercredi 8 février : Atelier dans le cadre du Plan de mobilité de la CC du Val d'Amboise
 - jeudi 30 mars : Comité de pilotage du PLH de la CC du Val d'Amboise
 - mercredi 12 avril : Comité de pilotage du Plan de mobilité de la CC du Val d'Amboise
- **Fédération Nationale des SCoT**
 - jeudi et vendredi 15 et 16 juin : Rencontres nationales des SCoT à Nîmes autour de la thématique « Planifier dans l'incertitude »
 - lundi 2 octobre : Webinaire sur la loi du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux »
 - vendredi 17 novembre : Webinaire thématique sur les OAP « continuités écologiques »
 - jeudi 23 novembre : Assemblée générale de la Fédération Nationale des SCoT

- vendredi 24 novembre Webinaire thématique sur les OAP « continuités écologiques »
- mardi 5 décembre : Webinaire sur la démographie dans les SCoT
- **InterSCoT 37 animé par l'Agence d'urbanisme de Tours avec la participation de la DDT 37**
 - vendredi 10 mars : Retour d'expériences sur le suivi de la mise en œuvre des SCoT
 - mercredi 17 mai : Présentation des démarches engagées par les SCoT concernant le DAACL
 - jeudi 6 juillet : Visite de l'opération « les Jardins de Vilvent » à Nazelles-Négron dans le cadre du partage d'expériences sur les projets de densification urbaine
 - vendredi 1^{er} décembre : Temps d'échanges avec les services de la Région dans le cadre de la modification du SRADDET
- **Modification du SRADDET**
 - mardi 14 novembre : Réunion d'échanges régionale dans le cadre de la modification du SRADDET
 - jeudi 23 novembre : Réunion technique dans le cadre de la modification du SRADDET
- **SCoT limitrophes en tant que personnes publiques associées**
 - jeudi 1^{er} juin : Atelier sur « l'urbanisme favorable à la santé » du SMAT
 - samedi 3 juin : Séminaire de lancement de la révision du SCoT du SIAB
 - mercredi 28 juin : Groupe partenarial n°1 « habitat » du SMAT
 - mardi 26 septembre : Séminaire sur « l'urbanisme favorable à la santé » du SMAT
 - jeudi 28 septembre : Groupe partenarial n°2 « habitat » du SMAT
 - mardi 3 octobre : Groupe partenarial n°1 « économie » du SMAT »
 - jeudi 7 décembre : Groupe partenarial n°2 « économie » du SMAT
- **Services de l'État**
 - jeudi 9 février : Présentation du contexte règlementaire de l'observatoire des zones d'activités économiques
 - mardi 7 mars : Présentation de l'observatoire de l'habitat et du foncier
 - jeudi 6 avril : Présentation de la méthodologie de l'observatoire des zones d'activités économiques